



Travailler en travailleur occasionnel

Par **jpperrot**, le **14/06/2008** à **11:10**

bonjour

je suis actuellement salariée d'une agence immobilière comme gardien de copropriété et je souhaiterais augmenter mes revenus en proposant des travaux tels que du montage de meubles entretien d'espaces verts peinture etc... et pour cela je souhaiterais connaître les démarches à effectuer pour être en règle avec les différents organismes de l'état. en sachant que ces revenus se situeront environ à 6000 euros par an comment dois-je me déclarer (chambre des métiers ,urssaf) puis je facturer à mes clients et sous quelle forme comment déclarer mes revenus

merci de vos conseils cordialement